



— 6 février 2017 / Mis à jour le 7 février 2017 à 6h54



Échanges «fructueux» autour du permis de guide touristique



VALÉRIE GAUDREAU
Rédactrice en chef



Partager



La «solution miracle» n'est pas encore trouvée, mais le dossier des permis de guide touristique progresse. Un groupe de travail «de longue durée» se chargera d'approfondir les recommandations de la Chaire de recherche sur l'attractivité et l'innovation en tourisme de l'Université Laval dévoilées en octobre.

Partager



«La semaine dernière, on a eu une grande plénière avec une vingtaine d'intervenants», a relaté la vice-présidente du comité exécutif, Julie Lemieux, au conseil municipal de lundi.

La rencontre a réuni des représentants des guides touristiques, des établissements qui offrent la formation et aussi des gens de l'Office du tourisme et du Bureau des grands événements. «Les échanges ont été fructueux, on a pu approfondir davantage la recommandation de créer deux types des permis», a poursuivi Mme Lemieux.

En octobre, les chercheurs Pascale Marcotte et Laurent Bourdeau recommandaient en effet le maintien du permis pour être guide touristique à Québec. Pour les guides étrangers, ils proposent toutefois la création d'une deuxième catégorie de permis, fournie par l'agence qui les embauche. Ces experts avaient été mandatés pour étudier cette délicate question des permis après la décision controversée de l'administration Labeaume, en février 2016, d'abolir le permis obligatoire obtenu après une formation de 150 heures pour être guide touristique à Québec. La décision avait soulevé l'indignation des guides professionnels et de plusieurs organismes de tourisme, surtout en raison du caractère historique de Québec, ville du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Groupe de travail

La décision de l'administration municipale était motivée par la difficulté de faire appliquer le règlement lorsque des agences, surtout de la nouvelle clientèle asiatique, arrivaient avec leurs propres guides.

«On a convenu de créer un groupe de travail qui va durer dans le temps pour voir venir l'évolution et de s'assurer qu'on trouve les meilleures façons de procéder», a poursuivi Julie Lemieux. «La solution miracle n'est pas trouvée à 100 %, mais le groupe de travail va s'affairer à trouver des consensus. Peut-être que pour l'année prochaine, on arrivera avec de nouvelles mesures qui vont nous permettre d'être accueillants, notamment pour la nouvelle clientèle asiatique», a-t-elle conclu.